

Lignes directrices du Concours International d'Artisanat de Cheongju 2025

Submission

24 March (Mon) –

2 May (Fri)

2025

ccbcompetition2019@gmail.com
www.okcj.org

Lignes directrices du Concours International d'Artisanat de Cheongju 2025

- 1 **Objet** : appel à candidatures pour des œuvres d'artisanat reflétant les tendances contemporaines et portant des valeurs d'avenir
- 2 **Domaines et éligibilité** : tout individu (ou équipe) âgé de 18 ans ou plus est invité à participer. Aucune restriction de nationalité ne sera appliquée.
 - Œuvre de tout genre d'artisanat (aucune restriction sur les sujets ou les techniques employées)
 - Une œuvre dont les dimensions (L × l × h) ne dépassent pas 150 × 150 × 150 cm
 - * Les œuvres faisant partie d'une série peuvent être soumises à condition que leurs dimensions soient conformes aux limites imposées.
 - Œuvres réalisées dans les 3 ans précédents le concours (années de production éligible : 2023 – 2025)
- 3 **Frais d'inscription** : aucun
- 4 **Langue** : anglais / coréen
- 5 **Modalité de candidature** :
 - 1^{ère} étape : candidature en ligne
 - 2^{ème} étape : soumission de l'œuvre physique

6 Détail des récompenses

Montant total des prix : 120 millions de KRW

Catégorie	Nombre de lauréats	Montant (KRW)	Remarques
Grand Prix	1	60 000 000	- Le montant inclut les coûts d'achat de l'œuvre et les taxes. - Un certificat de mérite et une plaque d'honneur seront remis aux lauréats.
Prix d'Or	1	20 000 000	- Les lauréats résidant à l'étranger bénéficieront d'un billet d'avion et d'un hébergement pour assister à la cérémonie de remise des prix.
Prix d'Argent	2	10 000 000	- Les lauréats résidant en Corée bénéficieront d'une indemnité de transport et d'un hébergement.
Prix de Bronze	3	6 000 000	- Forfait promotionnel exclusif pour le Grand Prix : ① Exposition ② Publication
Prix du Public	1	2 000 000	- Taxes incluses dans le montant de la récompense - Certificat de mérite et plaque d'honneur
Prix des partenaires	Plusieurs lauréats	À confirmer après consultation avec les entreprises partenaires	- Remise des prix lors de la cérémonie de clôture
Mentions spéciales	Plusieurs lauréats	-	- Certificat de mérite et plaque d'honneur
Mentions honorables	Nombreux lauréats	-	- Certificat de mérite

- Tous les lauréats verront leurs œuvres exposées à la Biennale 2025 et publiées dans un catalogue.
- Les prix (du Grand Prix au Prix de Bronze) incluent l'achat de l'œuvre d'art, qui restera la propriété du Comité d'organisation de la Biennale. Toutefois, si l'artiste le souhaite, l'œuvre peut lui être retournée sans qu'il reçoive de prix.
- Le Comité se réserve les droits d'auteur sur les œuvres primées pour la présentation, la photographie, la vidéo, la diffusion, ainsi que pour les publications liées à l'exposition et au catalogue.
- Le Prix du Public sera déterminé par un vote des visiteurs pendant l'exposition.
- Le Prix des Partenaires sera sélectionné en consultation avec les entreprises partenaires de la Biennale 2025.

7 Documents à soumettre

① Images de l'œuvre présentée

- Images : résolution minimum de 2048 × 1152 pixels au format JPG ou JPEG
 - 6 images au total (1 photo représentative, 1 photo frontale, 1 photo de détail, 1 photo de comparaison grandeur nature, 2 photos prises sous différents angles)
 - La photo de comparaison grandeur nature doit être prise à côté d'une partie du corps afin que la taille de l'œuvre soit visible.
 - Chaque photo doit être prise sur un fond blanc ou gris.
 - Pour les œuvres de moins de 100 × 100 × 100 cm, il est recommandé de les photographier à côté d'une main ou du haut du corps.
 - Pour les œuvres plus grandes que 100 × 100 × 100 cm, il est recommandé de les photographier à côté de l'ensemble du corps.
- ### ② Note de l'artiste (description de l'œuvre) : 2 000 octets en coréen au maximum (environ 1 000 caractères), maximum 500 mots en anglais.
- ### ③ Profil de l'artiste (individu ou équipe) : formulaire fourni lors de la candidature en ligne
- ### ④ Plan d'exposition (formulaire fourni lors de la candidature en ligne)

⑤ Portfolio (œuvres réalisées au cours des trois dernières années)

- Le portfolio doit être composé d'au moins 10 œuvres personnelles.
 - Les photographies doivent avoir une largeur d'au moins 300 pixels et être soumises sous la forme d'un seul fichier PDF, comprenant les photographies et les notes de l'artiste.
 - Possibilité d'insérer dans le portfolio un lien vers une vidéo YouTube d'une durée maximale d'une minute, montrant l'œuvre prise sous plusieurs angles (les fichiers vidéo ne seront pas acceptés).
- ### ⑥ Consentement à la collecte et à l'utilisation des données personnelles (l'accord de consentement est requis pour la candidature en ligne.)
- ### ⑦ Rapport sur l'état de l'œuvre et document d'assurance de l'œuvre (lors de la 2ème étape de soumission de l'œuvre physique)

* Les formulaires seront distribués par courrier électronique aux candidats retenus lors du premier tour de sélection.

8 Remarques

- ① Le montant de l'œuvre soumise ne doit pas dépasser 10 000 USD (environ 13 millions de KRW).
 - Les œuvres d'une valeur supérieure à 10 000 USD ne pourront être acceptées en raison des restrictions douanières et d'assurance pour les œuvres provenant de l'étranger.
- ② Tous les frais liés à l'envoi des œuvres physiques, y compris les frais postaux, d'assurance, d'emballage, et autres frais supplémentaires, sont à la charge de l'artiste.
 - Les œuvres doivent être envoyées via un service de livraison spécialisé dans le transport d'œuvres d'art, et les frais de dédouanement encourus du fait de la non-utilisation du service spécialisé sont à la charge de l'artiste.
 - Le Comité n'est pas responsable des dommages ou destructions des œuvres soumises pendant le transport.
- ③ Le Comité sera responsable des frais de transport pour les cérémonies de remise des prix, les expositions et autres, ainsi que pour les livraisons associées, l'assurance et l'emballage après réception des œuvres.
- ④ Les œuvres présentant un risque élevé de dommage ou de déformation pendant le stockage et le transport doivent être soumises avec des instructions d'emballage et de manipulation lors de leur réception.
 - Le Comité n'est pas responsable des œuvres endommagées ou déformées si les instructions d'emballage et de manipulation n'ont pas été fournies ou sont insuffisantes.
- ⑤ Les œuvres ayant remporté un prix dans un autre concours ou celles qui plagient d'autres œuvres seront disqualifiées. Les participants ayant soumis de telles œuvres seront définitivement exclus de tous les événements futurs liés à la Biennale d'Artisanat de Cheongju.
- ⑥ Les lauréats seront sommés de rembourser le double du montant du prix s'il est découvert que leur œuvre a remporté un autre concours ou s'il s'agit d'une œuvre plagiée, même après la fin du concours.
- ⑦ Les dossiers de candidature soumis ne seront pas retournés.

9 Programme détaillé

* Le calendrier est susceptible d'être modifié.



Lignes directrices du Concours International d'Artisanat de Cheongju 2025



Comité d'organisation de la Biennale de l'Artisanat de Cheongju
4F, Culture Factory, 314 Sangdang-ro, Cheongwon-gu
28501 Cheongju-si, Chungcheongbuk-do

Retrouvez-nous sur okcj.org
ccbcompetition.com
Instagram : [@cheongju_craftbiennale](https://www.instagram.com/cheongju_craftbiennale)

※ Contact : ccbcompetition2019@gmail.com
※ Aucun renseignement ne sera fourni par téléphone.